

**RAPPORT D'ANALYSE DE L'ENQUETE POST DISTRIBUTION MONITORING
PDM 2013**

Premier passage



Novembre 2013

Sommaire

LISTE DES TABLEAUX	3
LISTE DES GRAPHIQUES	4
INTRODUCTION	5
OBJECTIFS, RESULTATS ATTENDUS ET METHODOLOGIE DE L'ENQUETE	6
I. Objectifs de l'enquête PDM	6
II. Résultats attendus	6
III. Concepts et définitions	7
III.1 Concepts et définitions des caractéristiques collectives.....	7
III.2 Caractéristiques individuelles.....	8
IV. Méthodologie de l'enquête PDM	9
IV.1. Procédures de détermination de l'échantillon	10
IV.2. Calcul et répartition de l'échantillon	12
IV.3. Formation des agents enquêteurs et collecte des données	13
IV.4. Répartition de l'échantillon	14
RESULTATS DE L'ENQUETE	16
I. Caractéristiques des ménages	16
I.1. Sexe des chefs de ménage	16
I.2. Age moyen des chefs de ménage et sources de revenus des ménages.....	17
I.3. Statut matrimonial des chefs de ménage	17
I.4. Niveau d'instruction des chefs de ménage	18
I.5. Principale activité des chefs de ménage.....	19
I.6. Statut de richesse et possession de bétails	20
II. Appréciations du ciblage des ménages	21
II.1. Opinions des ménages cibles sur le rapport vulnérabilité et ciblage	21
II.2. Opinions des ménages cibles sur leur statut de vulnérabilité	22
II.3. Appréciations des ménages du processus de sélection	23
II.4. Appréciation des ménages du comité de recensement	24
II.5. Opinions des ménages sur le nombre de bénéficiaires parmi les ménages vulnérables	25
III. Dépenses des ménages	26
IV. Stratégies de survie, d'adaptation et endettement des ménages	27
IV. 1. Les stratégies de court terme	27
IV.2. Les stratégies à moyen terme et endettement	30

V. Consommation alimentaire des ménages	31
VI. Prévalence de la malnutrition chez les enfants de 6 à 23 mois	33
VI.1. Malnutrition aigüe ou émaciation (P/T)	33
VI.2. Prévalence de la malnutrition chronique.....	34
VII. Mortalité rétrospective	34
VII.1. Calcul du taux de mortalité rétrospective	34
VII.2. Taux de mortalité brut	35
VII.3. Taux de mortalité des moins de 5 ans.....	35
VIII. Taux de morbidité chez les enfants de moins de 5 ans	35
CONCLUSION	37

SIGLES ET ABREVIATIONS

AEM	A nalyse de l' E conomie des M énages
BF	B lanket F eeding
CFW	C ash F or W ork
CRENAM	C entre de R écupération N utritionnelle A mbulatoire M odérée
CSB+	Supercéréal
CSB++	Supercéréal plus
CSI	C oping S trategy I ndex
CT	C ash T ransfert
DGC	D istribution G ratuite C iblée
DNPGCA	D ispositif N ational de P révention et de G estion des C rises A limentaires
FCS	F ood C onsumption S core
FFW	F ood F or W ork
HEA	H ousehold E conomy A pproach
INS	Institut N ational de la S tatistique
IRA	Infection R espiratoire A iguë
OMS	O rganisation M ondiale de la S anté
ONG	O rganisation N on G ouvernementale
PAM	P rogramme A limentaire M ondial
PDM	P ost D istribution M onitoring
SAP	S ystème d' A lerte P récoce
UBT	U nité de B étail T ropical

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: les indicateurs utilisés pour déterminer l'échantillon	11
Tableau 2: taille des échantillons par région	12
Tableau 3: Répartition de l'échantillon par région selon le type de ménage	14
Tableau 4: origine de la vulnérabilité des ménages	23
Tableau 5: appréciation du processus de sélection	23
Tableau 6: appréciation du comité de recensement	24
Tableau 7: motifs de non soumission de plaintes	25
Tableau 8: poids des dépenses alimentaires des ménages.....	26
Tableau 9: stratégies de court terme des ménages face aux difficultés alimentaires	28
Tableau 10: stratégies de moyen terme des ménages face aux difficultés alimentaires	30
Tableau 11: endettement des ménages.....	31
Tableau 12: FCS des ménages.....	32
Tableau 13: état nutritionnel des enfants cibles.....	33
Tableau 14: taux de mortalités dans les ménages cibles	35
Tableau 15: morbidité des enfants cibles.....	36

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: sexe des chefs de ménage	16
Graphique 2: opinion des ménages cibles sur le rapport vulnérabilité et ciblage	21
Graphique 3: opinion des ménages cibles sur leur statut de vulnérable	22
Graphique 4: opinions des ménages sur le nombre de bénéficiaires parmi les ménages vulnérables.....	25
Graphique 5: répartition des ménages ayant eu des difficultés alimentaires au cours des 7 derniers jours.....	27

INTRODUCTION

Pour faire face à la situation précaire de sécurité alimentaire et nutritionnelle pendant la période de soudure 2013 (juin à septembre) et conformément au plan de soutien qui définit le cadre de l'assistance pour cette année, le Programme Alimentaire Mondial (PAM Niger) a mis en œuvre une stratégie intégrée d'assistance alimentaire et nutritionnelle. Ainsi, en coordination avec les autres acteurs, le PAM a effectué, de juin à septembre 2013, des distributions alimentaires gratuites ciblées (DGC) et des transferts monétaires équivalents en cash (CT), au profit d'environ un million de ménages en insécurité alimentaire sévère. En plus, une supplémentation alimentaire généralisée « Blanket feeding » (BF) a été distribuée aux enfants de 6 à 23 mois d'âge et aux femmes allaitantes ayant des enfants de moins de 6 mois d'âge. Cependant, seuls les ménages déjà identifiés pour recevoir la DGC ou le CT sont susceptibles de recevoir la ration de BF.

Tirant les leçons de ces expériences, le PAM compte mettre en place cette année, un système d'évaluation de programme communément appelé Post-Distribution Monitoring (PDM). Ce système permet au PAM d'une part, d'évaluer la qualité du processus de mise en œuvre de ses activités et en cas de besoins, de prendre des décisions rapides en vue de son amélioration ; et d'autre part de mesurer les effets immédiats de son programme d'aide. Il pourra ainsi fournir au gouvernement, aux donateurs et autres partenaires, des informations sur l'efficacité et l'impact de ses opérations.

Ainsi, pour comprendre et mesurer les changements intervenus à la suite des interventions du PAM et capitaliser les expériences acquises, l'Institut National de la Statistique (INS) organise chaque année, à la demande du PAM et avec son appui technique et financier, une enquête PDM. C'est une enquête de type longitudinal avec trois passages auprès de ménages bénéficiaires des opérations de distribution du PAM et de ménages non bénéficiaires.

Le présent rapport présente les résultats issus du premier passage de l'enquête. Il décline d'abord les objectifs, les résultats attendus et la méthodologie de l'enquête PDM, avant les résultats dudit passage.

OBJECTIFS, RESULTATS ATTENDUS ET METHODOLOGIE DE L'ENQUETE

I. Objectifs de l'enquête PDM

L'objectif principal visé à travers la réalisation de l'enquête PDM 2013 est de comprendre et mesurer les changements dus aux interventions du PAM notamment la DGC, le CT et le BF.

Les objectifs spécifiques de l'enquête PDM 2013 sont :

- évaluer la malnutrition, la morbidité et la mortalité des enfants âgés 6 à 23 mois ;
- apprécier les modalités d'exécution et de l'efficacité des opérations de distribution assurées par les partenaires ;
- capitaliser les expériences et leçons apprises pour améliorer les opérations en temps réel.

II. Résultats attendus

Les résultats suivants sont attendus à l'issue de cette enquête :

-) les caractéristiques démographiques et socio-économiques des ménages cibles et témoins sont déterminées ;
-) les conditions d'accès des ménages à l'assistance, l'utilisation qu'ils en font, les coûts d'opportunité, la perception des bénéficiaires de l'aide ainsi leur appréciation du ciblage sont connus;
-) les dépenses en cash et en nature des ménages sont estimées;
-) la stratégie de survie et d'adaptation des ménages face aux difficultés alimentaires ainsi que la diversité de leur consommation alimentaire sont connues;
-) l'évaluation des taux de malnutrition, de morbidité et de mortalité parmi les enfants de 6-23 mois au niveau régional est faite;
-) l'attitude démontrée par les parents en cas de maladie de l'enfant en matière de recherche de conseils ou traitements est connue.

III. Concepts et définitions

Toute enquête démographique et socioéconomique repose sur un certain nombre de concepts et définitions. Certains sont des concepts « standards », d'autres par contre sont propres à l'étude. Ainsi, dans le cadre de cette enquête, certains définissent des caractéristiques collectives et d'autres des caractéristiques individuelles.

III.1 Concepts et définitions des caractéristiques collectives

III.1.1 Localité :

Une localité représente un site habité (quartier, partie d'un quartier, village administratif, hameau, campement, point d'eau) selon le dernier RGPH.

III.1.2 Zone de Dénombrement (ZD) :

Selon sa formulation générale dans la base de sondage, une ZD est une localité ou un regroupement de plusieurs localités. Elle est la plus petite unité géographique créée pour les besoins du RGPH.

III.1.3 Grappe

Une grappe est une Zone de Dénombrement (lorsque la ZD n'est pas segmentée), ou une partie de la ZD lorsque celle-ci est segmentée. Elle est la plus petite unité aréolaire.

III.1.4 Ménage

Un ménage (ordinaire) est un ensemble de personnes apparentées ou non reconnaissant l'autorité d'un même individu appelé "Chef de ménage". Elles habitent le plus souvent sous un même toit, dans la même cour ou dans la même concession. Elles prennent le plus souvent leurs repas ensemble et partagent les dépenses courantes du ménage.

III.1.5 Chef de ménage

Le chef de ménage est la personne déclarée et reconnue comme telle par les autres membres du ménage. Il détient généralement l'autorité, le pouvoir économique. Il n'est pas forcément le plus âgé.

III.1.6 Ménage cible

Un ménage cible ou bénéficiaire est un ménage ayant les qualités ou les caractéristiques pour bénéficier des opérations de distribution organisées par le PAM (du paquet BF et cash ou du paquet BF et vivres). Ils sont considérés comme les ménages très pauvres de la localité.

III.1.7 Ménage témoin

Un ménage témoin ou non bénéficiaire est un ménage n'ayant, au moment du passage de l'agent enquêteur, bénéficié d'aucune assistance du PAM ou de programmes similaires mis en œuvre par d'autres partenaires. Ils sont supposés être les ménages pauvres de la localité.

III.2 Caractéristiques individuelles

III.2.1 Age :

L'âge est le nombre d'années vécues par une personne à partir de sa naissance. On l'obtient soit :

- en demandant la date de naissance précise (jour, mois, année) ;
- en regardant le carnet/carte de naissance ;
- en demandant celui atteint au dernier anniversaire ;
- à l'aide du calendrier historique.

III.2.2 Sexe :

Le sexe est l'état d'une personne d'être un homme ou une femme

III.2.3 Situation matrimoniale :

La situation matrimoniale ou statut matrimonial (état matrimonial) est l'état d'une personne (par rapport au mariage selon les lois et coutumes locales) d'être :

- célibataire : c'est-à-dire une personne n'ayant jamais été mariée ;
- marié : être lié (e) à une autre personne de sexe contraire par le mariage selon les lois et coutumes ou les religions. Dans le cadre des hommes mariés, on distingue des mariés monogames (une seule épouse) ou polygames (2ou plusieurs épouses) ;
- Veuf/ve : qui a perdu son époux (se) et qui ne s'est jamais remarié (e) ;
- Divorcé (e) qui a rompu le mariage et ne s'est pas remarié (e) ;
- Séparé (e) dont la rupture du mariage n'a pas été prononcé.

III.2.4 Occupation :

L'occupation désigne le genre de travail effectué par une personne pendant la période de référence. Si quelqu'un aura fait état de plusieurs occupations pendant la période référence, l'occupation principale sera celle à la quelle il a consacré le plus de temps.

III.2.5 Branche d'activité :

La branche d'activité désigne l'activité de l'établissement ou de l'entreprise où la personne a travaillé pendant la période de référence.

IV. Méthodologie de l'enquête PDM

L'enquête PDM est une étude de type longitudinal avec trois (3) passages dans les mêmes ménages. Elle cherche à mesurer l'impact du paquet d'activités constitué par les transferts inconditionnels de vivres ou de cash aux ménages qui accompagnent des foies, la ration de blanket feeding exclusivement destinée aux enfants âgés de 6 à 23 mois et aux femmes enceintes ou allaitantes d'enfants de moins de 6 mois. Elle permet ainsi, de faire des comparaisons entre les ménages cibles (bénéficiaires du paquet BF et cash ou du paquet BF et vivres) et les ménages témoins (ou non bénéficiaires) à chaque passage d'une part, et entre les trois passages d'autre part. Elle nécessite donc de disposer de témoins ayant les mêmes caractéristiques de base que les ménages bénéficiaires et n'ayant pas bénéficié des programmes d'assistance du PAM ou de programmes similaires mis en œuvre par d'autres partenaires. Il s'avère ainsi difficile de trouver un grand nombre de ménages obéissant à ces contraintes. C'est pourquoi le niveau de représentativité pour l'échantillon « témoin » est national tandis que l'échantillon de bénéficiaires est représentatif au niveau régional, pour les régions couvertes par les interventions.

Le premier passage de PDM 2013 est une enquête de référence qui devait avoir lieu avant le début des distributions des assistances de la part des partenaires du PAM. À ce passage, un nombre de ménages témoins au-delà du nécessaire eu égard aux questions de représentativité devrait être pris. Cependant, seuls ceux qui remplissent les conditions précédentes (pauvres et n'ayant bénéficié des programmes d'assistance du PAM ou de programmes similaires mis en œuvre par d'autres partenaires) seront maintenus pour les deux derniers passages. On se basera à cet effet sur des critères socio-économiques tels que l'UBT (Unité de Bétail Tropical), le statut de richesse, l'indice de stratégie, le FCS (food consumption score) ou l'accès aux aides alimentaires.

Pour déterminer les tailles des échantillons des ménages bénéficiaires et des ménages témoins, les indicateurs de morbidité (prévalence de la fièvre, de la toux, de la diarrhée), de diversité alimentaire des ménages pauvres (FCS), de mortalité des enfants de 6-23 mois et de nutrition (MAG) obtenus pour les ménages au cours du PDM 2012 ont été également pris en compte. L'échantillon final a donc pris en

compte les tailles maximales par région. Il a donc l'avantage d'assurer la représentativité de tous les indicateurs à tous les trois (3) passages.

Enfin, au niveau de la région d'Agadez, tous les ménages jugés pauvres vont bénéficier de l'assistance du PAM. Ainsi, il n'y a pas de ménages témoins au niveau de cette région.

IV.1. Procédures de détermination de l'échantillon

Pour chaque région, la formule suivante a permis de déterminer le nombre de ménages bénéficiaires à enquêter.

$$n = \frac{u_{\alpha}^2 * p(1 - p) * f * (1 + \theta)}{e_{\alpha}^2 * k}$$

Où **n** est le nombre de ménages à enquêter ;

u_{α}^2 est le quantile d'ordre $(1 - \frac{\alpha}{2})$ de la loi normale centrée réduite, au carré ;

e_{α}^2 est la marge d'erreur absolue associée au niveau de confiance $(1 - \alpha)$ associée à l'estimation p ;

p est la valeur de l'indicateur utilisé ;

f est l'effet de sondage

θ est le taux de non-réponse et

k le nombre moyen de la population cible par ménage. Il peut être décomposé et approché par $k = q * t$ ou **q** est la proportion de la population cible dans la population totale et **t** la taille moyenne des ménages.

Cependant, pour les indicateurs nutritionnels, de morbidité et de mortalité, la taille de l'échantillon a été déterminée à l'aide du logiciel ENA for SMART.

La même formule a été utilisée pour déterminer la taille de l'échantillon des ménages témoins.

Le tableau n°1 ci-dessous donne les niveaux des indicateurs utilisés selon les niveaux de représentativité.

Tableau 1: les indicateurs utilisés pour déterminer l'échantillon

Indicateur	Bénéficiaire							Témoin
	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Tahoua	Tillabéri	Zinder	Ensemble
MAG (%)	14,9	15,3	20,1	31,7	11	17,2	17,5	26,1
Diarrhée (%)	38	37,8	31,2	43,3	48,9	29,1	47,3	41,7
Fièvre (%)	40,2	32,2	37,9	38,3	49,7	46,1	48,5	40,9
Toux (%)	25,1	35,3	16,2	23,7	17,5	21,8	35,4	25,8
Mortalité (10000/jr)	0,38	0,21	0,4	0,83	0,48	0,18	0,33	0,38
FCS des pauvres BF (%)		7,9	70,4	69,1	24,6	72	60,9	62,1
FCS des pauvres DGC (%)	12,5	7,5	44	44	18,3	31,7	21	38,6
FCS des pauvres CT (%)		20	47,4	39,6	45,3		29,1	38,6
z alpha	1,96	1,96	1,96	1,96	1,96	1,96	1,96	1,96
t	6	6	7	6	7	7	6	6,38
f	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5
téta	0,07	0,07	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05
e alpha	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05
q	0,210	0,211	0,193	0,223	0,203	0,192	0,215	0,203

Source : PDM 2012 ; pour Agadez, l'indicateur MAG est tiré de l'enquête Nutrition 2012, de même que le paramètre q. Les indicateurs de morbidité et de mortalité sont les niveaux nationaux du PDM 1^{er} passage de 2012.

IV.2. Calcul et répartition de l'échantillon

L'utilisation des indicateurs nutritionnels, de morbidité et de mortalité a permis de disposer des tailles d'échantillon ci-après (tableau 2).

Tableau 2: taille des échantillons par région

Taille échantillon	Bénéficiaire							Témoïn
	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Tahoua	Tillabéri	Zinder	Ensemble
MAG (%)	302	307	407	475	202	311	328	437
Diarrhée (%)	561	557	466	539	516	451	567	551
Fièvre (%)	572	517	511	518	516	543	568	548
Toux (%)	447	541	295	397	298	372	520	434
Mortalité (10000/jr)	47	26	42	101	50	19	40	44
FCS des pauvres BF (%)		142	373	386	316	363	447	440
FCS des pauvres DGC (%)	214	135	441	446	255	390	311	443
FCS des pauvres CT (%)		312	447	433	422		387	443
								TOTAL
Taille ménage cible (1)	580	560	520	540	520	560	580	3860
Nb. localité=(1)/20 (2)	29	28	26	27	26	28	29	193
Taille ménage témoin=(2)*10 (3)	290	280	260	270	260	280	290	1930
Nb. total de ménage=(1)+(3)	870	840	780	810	780	840	870	5790

Du tableau 2, ci-dessus, il ressort que 551 ménages témoins ont suffi pour assurer une représentativité nationale, soit 4 ménages témoins par localité échantillonnée. Cependant, compte-tenu des critères que ces ménages devaient remplir notamment ceux liés à leurs caractéristiques socio-économiques et aux programmes d'assistance, et en se basant sur les taux d'échange mais surtout de partage des rations entre bénéficiaires et non bénéficiaires obtenus au PDM 2012, nous avons rehaussé le nombre de ménages témoins à enquêter par localité à 10. Pour les ménages cibles, chaque région dispose de la taille minimale requise de ménages à enquêter.

Précisons qu'au niveau de chaque village, les ménages sont bénéficiaires ou non à l'issue d'une procédure basée sur l'approche HEA (Household Economy Approach), ou Analyse de l'Economie des Ménages (AEM). Cette approche permet d'identifier les principaux déterminants socio-économiques de l'insécurité alimentaire et de la

pauvreté. Les bénéficiaires correspondant à des ménages classés très pauvres et les non bénéficiaires à des ménages pauvres.

Dans chaque localité échantillonnée, l'équipe de collecte a reconstitué et a mis à jour la liste des ménages bénéficiaires. Elle a ensuite enquêté au hasard 20 ménages. Dans la même localité, elle a également enquêté 10 ménages témoins de façon aléatoire. Lorsqu'elle n'a pas pu totaliser le nombre de ménages nécessaire, elle a complété par les ménages de la localité appropriée la plus proche.

Après la collecte du premier passage, suite à un changement programmatique du PAM, la distribution des rations a été élargie aux ménages témoins que l'on a identifiés et déjà interviewés. Ces ménages ne pouvaient donc plus servir de témoins afin d'évaluer l'impact du même programme. Ainsi, l'analyse n'inclut pas des résultats les concernant. Dans l'optique des deux derniers passages de l'enquête, de nouveaux ménages témoins vont être identifiés et interviewés au cours du deuxième passage. Ils sont classés très pauvres selon la procédure HEA. Leur taille définitive est de 1049 ménages.

IV.3. Formation des agents enquêteurs et collecte des données

IV.3.1 Formation des enquêteurs

La formation des agents enquêteurs au nombre de 66 a eu lieu du 12 au 18 juin 2013 et a duré sept (7) jours dont un jour (1) de pré-test et un (1) autre de test de standardisation. Elle a été conjointement assurée par des cadres de l'INS et du PAM. Dans sa partie théorique, cette formation a traité d'aspects tels que la méthodologie d'échantillonnage, les techniques d'interview, de prise de mesures anthropométriques et de maniement des PDA (*Personal Digital Assistant*) via lesquels la collecte a été faite.

Pour le pré-test, l'équipe d'encadrement et les enquêteurs constitués en deux (2) groupes, se sont rendus dans des localités bénéficiaires environnant de Niamey. Le test de standardisation a également été fait suivant le même schéma.

IV.3.2 Collecte des données

La collecte des données s'est déroulée sur une période variant légèrement selon les régions en fonction du niveau d'avancement du processus de détermination des ménages cibles de la part des partenaires d'exécution du PAM. Elle s'est tenue sur la période allant du 22 juin au 20 juillet 2013 et assurée par quinze (15) équipes composée chacune d'un (1) chef d'équipe, d'un (1) enquêteur, d'un (1) mesureur et d'un (1) assistant mesureur.

Des missions conjointes de supervision d'une durée d'une (1) semaine ont été menées par les cadres de l'INS et du PAM afin d'apprécier et de faire améliorer la qualité des données recueillies. Ces missions ont également permis de :

- se rendre compte de l'état d'avancement de la collecte des données sur le terrain;
- vérifier si les instructions données lors de la formation sont respectées notamment sur le remplissage des questionnaires, l'estimation de l'âge, les mesures anthropométriques et leur saisie sur le logiciel ENA;
- l'usage des PDA ;
- relever les difficultés et les problèmes rencontrés au cours de la collecte et partager s'il y a lieu ces problèmes avec les autres équipes de supervision et du niveau central.
- apporter des solutions aux difficultés éventuelles rencontrées par les équipes.

IV.4. Répartition de l'échantillon

Tableau 3: Répartition de l'échantillon par région selon le type de ménage

	Type ménage			
	Cible		Témoin	
	Effectif	%	Effectif	%
Agadez	554	14,9	0	0,0
Diffa	556	14,9	182	17,3
Dosso	479	12,9	162	15,4
Maradi	540	14,5	181	17,3
Tahoua	516	13,9	169	16,1
Tillabéri	514	13,8	175	16,7
Zinder	565	15,2	180	17,2
Ensemble	3724	100,0	1049	100

Au total, 3724 ménages devant bénéficier de l'assistance du PAM et 1049 ménages non bénéficiaires ont été enquêtés. Ces tailles garantissent la représentativité régionale pour les ménages cibles et la représentativité nationale pour les témoins. Pour la région d'Agadez, il n'avait pas été prévu de ménages témoins. En effet, dans

cette région, tous les ménages quelque soit leur degré de pauvreté selon l'approche HEA ont bénéficié de l'assistance du PAM.

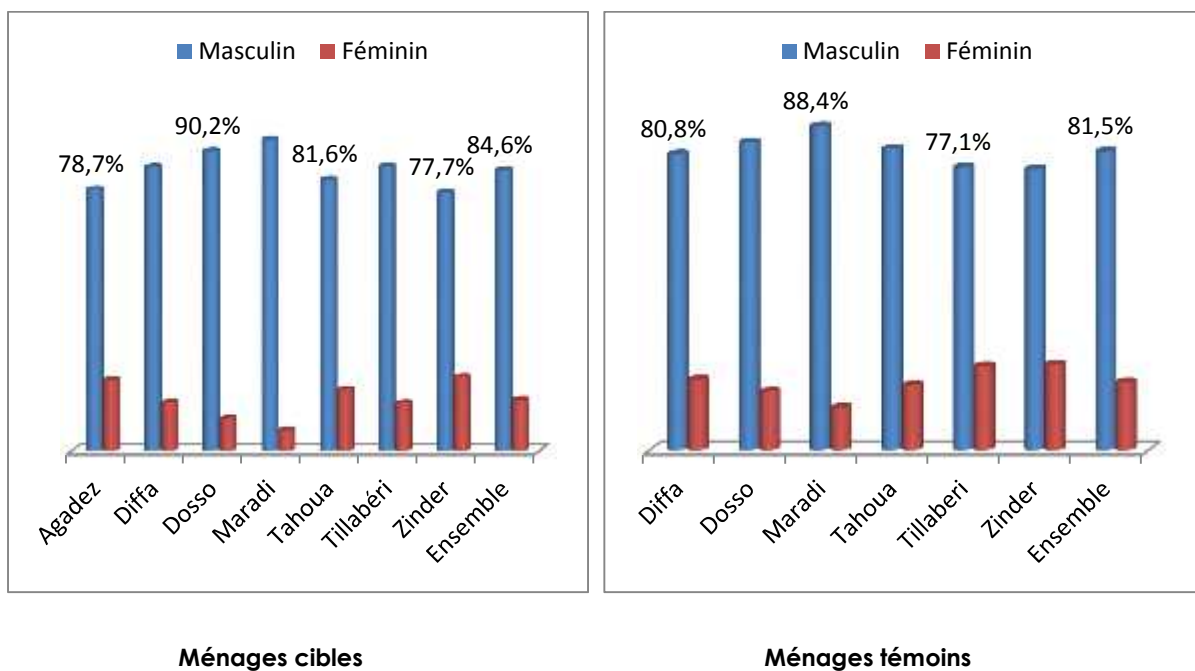
RESULTATS DE L'ENQUETE

Ce chapitre porte sur les caractéristiques sociodémographiques et économiques des chefs de ménages (sexe, âge, niveau d'instruction, ou encore l'activité économique). Il donne également les opinions des ménages sur, d'une part, le comité de recensement, le processus de sélection et de ciblage des bénéficiaires de l'assistance du PAM et d'autre part sur leur statut de vulnérabilité. Sont également traitées dans ce chapitre les dépenses et consommation des ménages, leurs stratégies de survie et d'adaptation face à la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire. Ce chapitre fait enfin ressortir la prévalence de la malnutrition chez les enfants de 6 à 23 mois (sous toutes ses formes) ainsi que la mortalité rétrospective (Taux de mortalité brut, Taux de morbidité des enfants de moins de 5 ans).

I. Caractéristiques des ménages

Cette partie traite des caractéristiques sociodémographiques et économiques des chefs de ménages (CM) bénéficiaires et témoins.

I.1. Sexe des chefs de ménage



Graphique 1: sexe des chefs de ménage

Il ressort de l'analyse des données du graphique 1 que 84,6 % des chefs des ménages bénéficiaires sont de sexe masculin, la proportion varie de 77,7 % à Zinder à 93,7 % à Maradi. Au niveau des ménages non bénéficiaires, dans l'ensemble, 81,5 % des chefs de ménage sont des hommes.

I.2. Age moyen des chefs de ménage et sources de revenus des ménages

Tableau 4: âge des chefs de ménages et sources de revenu des ménages

Région	Age moyen des CM		Nb. moyen de sources de revenu par ménage		Nb. moyen de personnes contributrices	
	Cibles	Témoins	Cibles	Témoins	Cibles	Témoins
Agadez	43,79	-	1,38	-	1,49	-
Diffa	44,71	44,62	1,76	1,60	1,87	2,01
Dosso	40,94	45,69	1,60	1,64	1,93	1,91
Maradi	42,16	44,08	1,43	1,45	1,11	1,37
Tahoua	46,48	45,88	1,47	1,57	1,28	1,79
Tillabéri	45,15	50,69	1,35	1,73	1,37	1,90
Zinder	43,27	48,29	1,45	1,56	1,84	2,05
Ensemble	43,81	46,54	1,49	1,59	1,55	1,84

Au niveau national, l'âge moyen des chefs des ménages cibles est de 44 ans sans différence notable entre les régions ; dans les ménages témoins, il est de 47 ans.

En moyenne, les deux types de ménage disposent d'environ 1,5 sources de revenus avec respectivement 1,5 et 1,8 personnes contributrices selon que le ménage soit bénéficiaire ou non. Ainsi, très peu de membres contribuent aux revenus du ménage quelque soit le type (bénéficiaires ou témoins).

I.3. Statut matrimonial des chefs de ménage

Tableau 5: état matrimonial des chefs de ménage

Statut Matrimonial (%)	Type ménage	Région							
		Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Tahoua	Tillabéri	Zinder	Ensemble
Marié monogame	Cible	73,6	67,3	83,3	61,1	68,4	73,9	69,6	70,8
	Témoin	-	67,0	73,5	65,7	75,1	68,0	66,1	69,1
Marié polygame	Cible	11,2	21,9	11,3	34,3	17,2	14,8	12,7	17,7
	Témoin	-	16,5	8,0	25,4	13,6	13,1	11,1	14,8
Divorcé /Séparé	Cible	7,0	2,0	0,2	0,2	2,3	1,0	1,6	2,1
	Témoin	-	2,2	3,7	0,6	0,6	2,9	1,7	1,9
Veuf/Veuve	Cible	7,6	8,5	5,0	4,4	11,8	9,5	15,9	9,0
	Témoin	-	14,3	13,6	8,3	10,7	14,9	21,1	13,8
Célibataire	Cible	0,5	0,4	0,2	0,0	0,2	0,8	0,2	0,3
	Témoin	-	0,0	1,2	0,0	0,0	1,1	0,0	0,4

L'analyse des résultats de l'enquête montre que les chefs de ménage monogames sont les plus nombreux dans les deux (2) catégories de ménages. Ils représentent 70,8 % chez les cibles et 68,9 % chez les témoins. On dénombre ensuite, 17,7 et 14,8 % de mariés polygames chez respectivement ces deux types de ménage.

I.4. Niveau d'instruction des chefs de ménage

Tableau 6: instruction des chefs de ménage

Niveau instruction (%)	Type ménage	Région							Ensemble
		Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Tahoua	Tillabéri	Zinder	
Aucun	Cibles	62,8	46,8	74,7	58,7	58,9	57,6	50,8	58,3
	Témoins	-	51,6	60,5	49,7	65,1	81,1	66,7	62,3
Alphabétisé	Cibles	3,2	4,5	0,8	7,2	1,4	12,1	0,9	4,3
	Témoins	-	0,5	4,3	4,4	1,8	0,6	1,7	2,2
Coranique	Cibles	18,8	36,0	10,9	27,8	33,5	23,0	39,5	27,4
	Témoins	-	43,4	22,2	27,1	22,5	12,6	27,8	26,1
Primaire	Cibles	11,4	9,7	11,3	5,4	4,7	6,4	6,5	7,9
	Témoins	-	3,3	10,5	14,9	8,3	3,4	2,8	7,1
Secondaire	Cibles	3,6	3,1	2,1	0,9	1,6	1,0	2,3	2,1
	Témoins	-	1,1	2,5	3,9	2,4	2,3	1,1	2,2
Supérieur	Cibles	0,2	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
	Témoins	-	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Qu'il s'agisse des ménages cibles ou témoins, ce sont les chefs de ménages sans niveau d'instruction qui sont majoritaires. Ils représentent 58,3 % dans les ménages bénéficiaires et 62,3 % dans les ménages témoins. Cela prouve que le ciblage est à priori bien fait. En effet, il est le plus souvent admis que l'une des caractéristiques des ménages très pauvres et même pauvres demeure le faible ou l'absence de niveau d'instruction des chefs de ménages. Ainsi, très peu de chefs de ménages ont le niveau supérieur aussi bien chez les bénéficiaires (0,1%) que chez les témoins (0%). Les chefs de ménages cibles qui sont supposés pauvres ont un niveau d'instruction relativement supérieur à celui des chefs de ménages cibles qui sont très pauvres. C'est seulement au niveau secondaire qu'on remarque un léger avantage en faveur des ménages témoins (2,2% contre 2,1%).

Soulignons enfin que les proportions des chefs de ménage avec un niveau d'instruction coranique sont également importantes : 27,4 % dans les ménages cibles et 26,1 % dans les témoins.

I.5. Principale activité des chefs de ménage

Tableau 7: activité principale des CM

En (%)		Région							Ensemble
		Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Tahoua	Tillabéri	Zinder	
Salarié	Cibles	2,5	0,5	0,8	0,9	0,2	0,0	0,4	0,8
	Témoins	-	0,0	0,6	0,6	0,0	0,6	0,0	0,3
Agriculteur	Cibles	40,6	83,3	72,0	64,3	71,1	87,2	91,0	72,7
	Témoins	-	70,9	66,0	40,3	49,1	81,1	89,4	66,3
Éleveur	Cibles	6,9	2,2	0,8	2,2	3,1	0,4	0,9	2,4
	Témoins	-	9,9	0,0	0,6	20,7	1,1	0,0	5,3
Ouvrier journalier	Cibles	9,2	2,7	14,2	11,7	8,5	0,4	0,9	6,7
	Témoins	-	2,2	8,6	26,5	7,1	1,1	0,0	7,6
Petit commerce	Cibles	5,4	3,1	5,8	10,4	7,4	1,6	2,8	5,2
	Témoins	-	6,6	9,3	17,7	7,7	5,1	2,8	8,2
Ménagère	Cibles	4,5	0,5	1,9	1,3	1,7	5,6	1,2	2,4
	Témoins	-	2,2	5,6	1,1	3,0	9,7	1,7	3,8
Marabout	Cibles	1,6	1,3	0,4	1,1	0,2	1,0	0,2	0,8
	Témoins	-	1,6	0,6	2,2	3,0	0,6	0,6	1,4
Artisanat	Cibles	9,0	2,5	0,0	2,2	1,6	0,4	0,9	2,4
	Témoins	-	1,1	3,7	3,3	4,7	0,6	0,0	2,2
Chasse/Pêche	Cibles	0,2	0,7	0,0	0,0	0,2	0,4	0,0	0,2
	Témoins	-	0,5	0,0	0,0	0,6	0,0	0,0	0,2
Récolte bois/paille	Cibles	9,6	0,4	0,2	3,1	1,2	0,0	0,2	2,1
	Témoins	-	0,5	0,0	1,7	2,4	0,0	0,0	0,8
Retraités	Cibles	0,5	0,2	0,6	0,0	0,0	0,2	0,0	0,2
	Témoins	-	0,0	0,6	0,0	0,0	0,0	1,1	0,3
Sans emploi	Cibles	4,0	2,2	0,2	0,4	3,1	2,7	0,7	1,9
	Témoins	-	2,7	2,5	3,9	1,8	0,0	4,4	2,6
Autre	Cibles	6,0	0,5	2,9	2,4	1,7	0,2	0,9	2,1
	Témoins	-	1,6	2,5	2,2	0,0	0,0	0,0	1,0

L'agriculture constitue de loin la principale activité des chefs de ménage. Ils sont 72,7 % des chefs de ménages bénéficiaires à exercer dans cette branche avec des proportions variant de 40,6 % à Agadez à 91 % à Zinder. Chez les ménages témoins, 66,3 % des chefs de ménages sont des agriculteurs. Après viennent les ouvriers journaliers (6,7% chez les bénéficiaires et 7,6% chez les témoins) et ceux exerçant le petit commerce (5,2% chez les bénéficiaires et 8,2% chez les témoins). Les salariés ne représentent qu'une infime minorité (0,8% chez les bénéficiaires et 0,3% chez les témoins).

I.6. Statut de richesse et possession de bétails

Sur la base des informations fournies par les ménages à propos des biens qu'ils possèdent, un indice synthétique a été calculé. Il a permis d'apprécier le niveau de richesse des ménages à partir de la liste des biens déclarés par ces derniers.

Tableau 8: statut de richesse et UBT des ménages

		Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Tahoua	Tillabéri	Zinder	Ensemble
Très pauvre	Cibles	62,3	62,9	41,3	31,3	50,0	54,5	39,1	48,9
	Témoins	-	53,8	49,4	35,9	53,3	56,6	49,4	49,7
Pauvre	Cibles	23,3	20,1	22,1	35,7	21,5	32,5	27,4	26,1
	Témoins	-	19,2	24,1	32,6	23,1	30,3	24,4	25,6
Acceptable	Cibles	14,4	16,9	36,5	33,0	28,5	13,0	33,5	25,0
	Témoins	-	26,9	26,5	31,5	23,7	13,1	26,1	24,7
UBT	Cibles	1,04	0,48	0,29	0,17	0,46	0,75	0,53	0,54
	Témoins	-	1,82	0,43	0,29	1,79	0,86	0,87	1,01

Les ménages cibles et témoins sont presque tous à moitié très pauvres selon l'indice de richesse (calculé seulement sur la possession ou non de biens). Les autres se répartissent équitablement entre ménages de statut pauvre et de statut acceptable.

C'est à Diffa que l'on retrouve le plus de ménages cibles très pauvres (62,9 %) et le moins à Maradi (31,3 %). Les ménages cibles à statut de richesse acceptable sont plus fréquents à Dosso (36,5 %) et moins à Diffa (16,9 %).

Posséder du bétail est signe de richesse. Sur l'ensemble des ménages enquêtés, l'indice est de 0,54 UBT pour les ménages cibles et presque du double pour les témoins.

Selon l'indicateur, c'est à Agadez et à Tillabéri que les ménages cibles possèdent le plus de bétail avec des niveaux respectifs de 1,04 et 0,75 UBT.

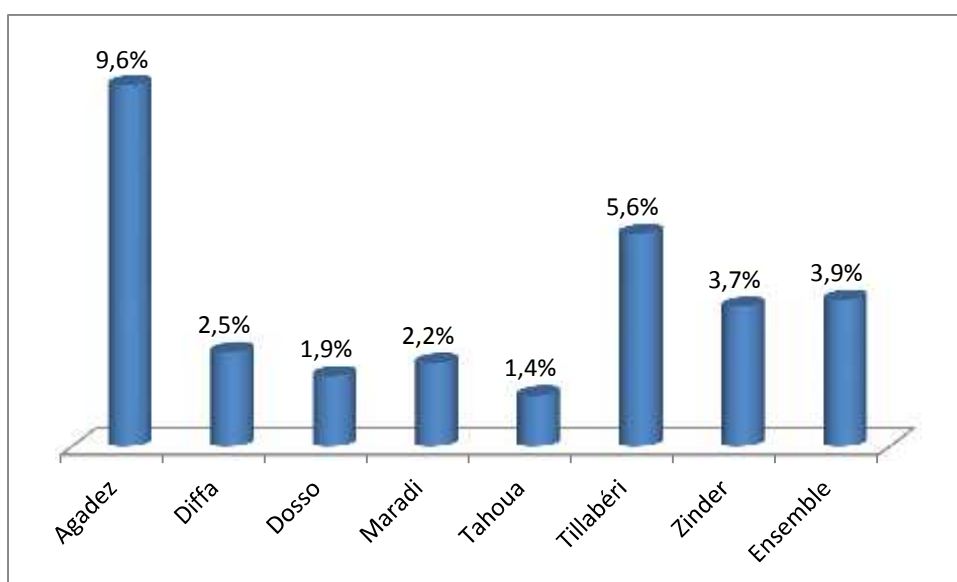
Au regard de ce qui précède, on peut dire que les unités cibles et témoins se ressemblent du point de vue caractéristiques démographiques et socio-économiques.

II. Appréciations du ciblage des ménages

On analyse à ce niveau l'avis des ménages cibles sur la qualité, l'objectivité et la justesse du processus de détermination des ménages devant bénéficier du soutien alimentaire du PAM.

II.1. Opinions des ménages cibles sur le rapport vulnérabilité et ciblage

Il a été demandé aux ménages cibles de donner leurs opinions sur la transparence du ciblage. Ainsi, selon ces ménages, il existe des ménages non vulnérables (c'est-à-dire ayant beaucoup récolté, possédant du bétail important ou bénéficiant de soutien permanent) qui ont pourtant été ciblés pour bénéficier soit de la Distribution Gratuite Ciblée (DGC) ou du Cash Transfert (CT). Le graphique ci-après donne ces proportions selon les régions.

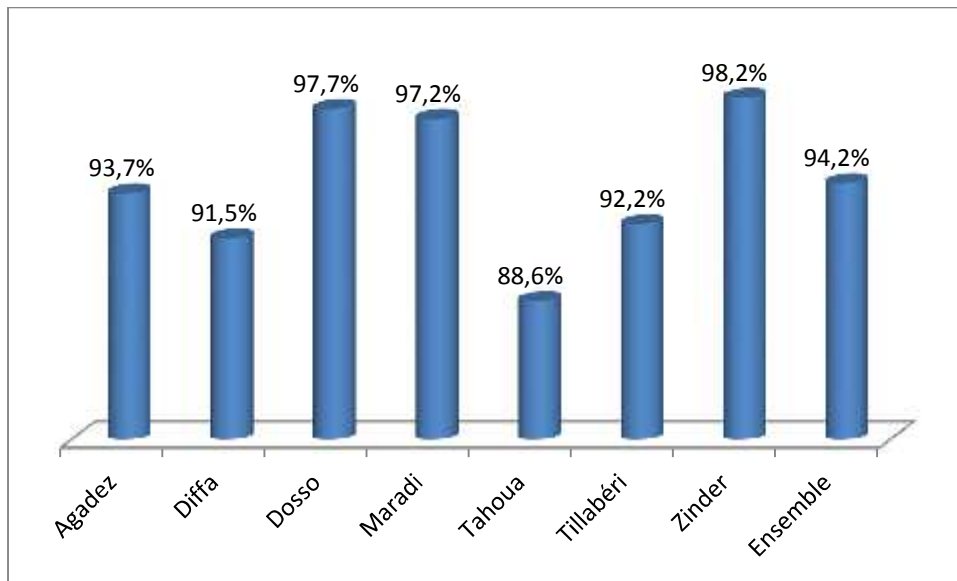


Graphique 2: opinion des ménages cibles sur le rapport vulnérabilité et ciblage

Il ressort du graphique que, dans l'ensemble seulement 3,9 % des ménages estiment que des ménages non vulnérables ont reçu la DGC ou le CT. Cette proportion varie de 1,4 % à Tahoua à 9,6 % à Agadez en passant par 5,6 % à Tillabéri.

II.2. Opinions des ménages cibles sur leur statut de vulnérabilité

Le graphique suivant donne les proportions des ménages cibles qui s'estiment vulnérables.



Graphique 3: opinion des ménages cibles sur leur statut de vulnérable

Au niveau national, 94,2 % des ménages bénéficiaires estiment qu'ils sont parmi les plus vulnérables de leur village. Dans toutes les régions, la proportion est au-delà de 90 %, à l'exception de Tahoua où elle est de 88,6 %.

A la question de savoir pourquoi ces ménages se trouvent vulnérables, plusieurs réponses ont été données et sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 4: origine de la vulnérabilité des ménages

		Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Tahoua	Tillabéri	Zinder	Ensemble
Mauvaise récolte	Effectif	175	390	351	432	378	427	528	2681
	%	33,7	76,6	75,0	82,3	82,7	90,1	95,1	76,4
CM handicapé	Effectif	22	27	32	18	26	20	53	198
	%	4,2	5,3	6,8	3,4	5,7	4,2	9,5	5,6
Peu d'actifs	Effectif	382	373	219	287	254	253	413	2181
	%	73,6	73,3	46,8	54,7	55,6	53,4	74,4	62,2
Faible capacité de production	Effectif	340	390	182	408	281	409	531	2541
	%	65,5	76,6	38,9	77,7	61,5	86,3	95,7	72,5
Veuf/Veuve	Effectif	35	44	20	17	48	42	83	289
	%	6,7	8,6	4,3	3,2	10,5	8,9	15,0	8,2
Possède pas ou peu d'animaux	Effectif	442	402	350	414	267	287	466	2628
	%	85,2	79,0	74,8	78,9	58,4	60,5	84,0	74,9
Ne possède pas de terre	Effectif	297	54	16	77	52	78	86	660
	%	57,2	10,6	3,4	14,7	11,4	16,5	15,5	18,8
Ne bénéficie pas d'aucune aide	Effectif	430	278	173	243	244	320	392	2080
	%	82,9	54,6	37,0	46,3	53,4	67,5	70,6	59,3
Autre	Effectif	29	35	44	0	0	2	2	112
	%	5,6	6,9	9,4	0,0	0,0	0,4	0,4	3,2

Ainsi, la mauvaise récolte, le fait de ne pas posséder d'animaux ou d'en posséder peu et la faible capacité de production sont les principaux facteurs explicatifs de leur vulnérabilité, selon les ménages cibles. Chacun de ces facteurs est évoqué par plus de sept (7) ménages sur dix (10). On peut aussi ajouter que 62,2 % des ménages déclarent disposer de peu d'actifs et 59,3 % qu'ils ne bénéficient d'aucune aide.

II.3. Appréciations des ménages du processus de sélection

Tableau 5: appréciation du processus de sélection

		Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Tahoua	Tillabéri	Zinder	Ensemble
Transparent	Effectif	114	299	100	79	145	253	159	1149
	%	89,8	94,3	100,0	97,5	96,7	93,0	99,4	95,2
Efficace	Effectif	115	285	100	77	134	270	158	1139
	%	90,6	89,9	100,0	95,1	89,3	99,3	98,8	94,4
Autre	Effectif	1	1	0	1	4	1	0	8
	%	0,8	0,3	0,0	1,2	2,7	0,4	0,0	0,7

Il a été demandé aux ménages bénéficiaires de donner leurs appréciations sur le processus ayant conduit à leur sélection pour bénéficier de l'aide. Ainsi, au moins neuf (9) ménages sur dix (95,2%), dans chacune des régions, jugent le processus de sélection des bénéficiaires transparent. Ce taux varie de 89,8% à Agadez à 99,4% à Zinder. Ils le jugent également efficace à plus de 94% avec 98,8% à Zinder, 99,3% à Tillabéri et 100% à Dosso. Le plus faible taux d'appréciation a été enregistré à Tahoua avec 89,3%.

II.4. Appréciation des ménages du comité de recensement

Tableau 6: appréciation du comité de recensement

		Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Tahoua	Tillabéri	Zinder	Ensemble
Comité crédible	Effectif	511	502	457	454	499	432	560	3415
	%	92,4	90,3	95,4	84,1	96,7	84,0	99,1	91,7
Comité juste et impartial	Effectif	502	491	455	506	491	419	559	3423
	%	90,6	88,3	95,0	93,7	95,2	81,5	98,9	91,9
Soumission de plainte auprès du comité	Effectif	52	24	4	17	13	49	107	266
	%	9,4	4,3	0,8	3,1	2,5	9,5	18,9	7,1

Avant de procéder à la distribution de l'aide, il est mis en place un comité composé des représentants de la population et des ONG partenaires. Il est chargé du recensement de l'ensemble des ménages, afin d'en déterminer les plus vulnérables. Il a donc été demandé aux ménages bénéficiaires leurs opinions sur le fonctionnement du comité.

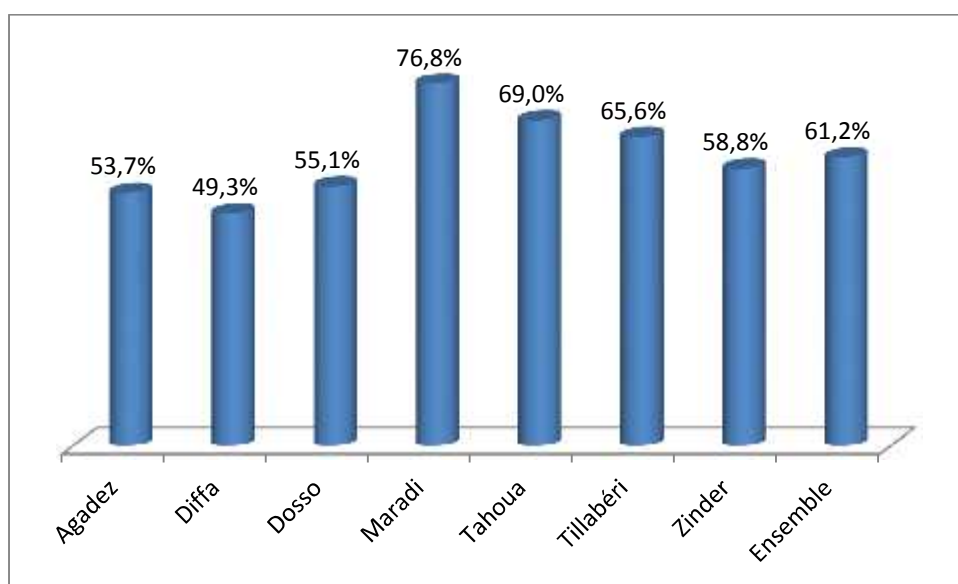
Ainsi, à l'analyse du tableau 6 ci-dessus, il ressort que 92 % des ménages pensent que les membres du comité de recensement sont crédibles et autant qu'ils ont été justes et impartiaux. La proportion est au-delà des 80 % dans toutes les régions. Seulement 7 % des ménages ont eu à soumettre une plainte au comité dans le cadre de la distribution de l'assistance du PAM.

A la question de savoir pourquoi les ménages n'ont jamais eu à se plaindre, 89,4 % affirment qu'ils n'ont pas eu de plainte à soumettre et 9,7 % que c'est parce qu'il n'existe pas de comité de plainte à leur niveau. Ces résultats sont donnés dans le tableau 7 ci-dessous.

Tableau 7: motifs de non soumission de plaintes

		Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Tahoua	Tillabéri	Zinder	Ensemble
N'a pas eu de plainte	Effectif	468	474	453	421	478	357	439	3090
	%	93,2	89,1	95,4	80,5	95,0	76,8	95,9	89,4
Comité de plainte n'existe pas	Effectif	22	53	20	102	19	106	15	337
	%	4,4	10,0	4,2	19,5	3,8	22,8	3,3	9,7
Autre	Effectif	12	5	2	0	6	2	4	31
	%	2,4	0,9	0,4	0,0	1,2	0,4	0,9	0,9
Total	Effectif	502	532	475	523	503	465	458	3458
	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

II.5. Opinions des ménages sur le nombre de bénéficiaires parmi les ménages vulnérables



Graphique 4: opinions des ménages sur le nombre de bénéficiaires parmi les ménages vulnérables

Au niveau national, de l'avis des ménages cibles, un peu plus de six (6) ménages sur dix (10) vulnérables bénéficient de l'assistance du PAM cette année. Cette moyenne atteint son maximum à Maradi (76,8 %) et son minimum est relevé à Diffa (49,3 %).

III. Dépenses des ménages

L'analyse se porte sur la part des dépenses alimentaires des ménages dans les dépenses totales. Ces dépenses alimentaires combinent les dépenses faites en cash et celles faites en nature valorisées. Les ménages sont ainsi répertoriés en quatre niveaux selon l'importance de ces dépenses : faible, moyenne, élevée et très élevée.

Tableau 8: poids des dépenses alimentaires des ménages

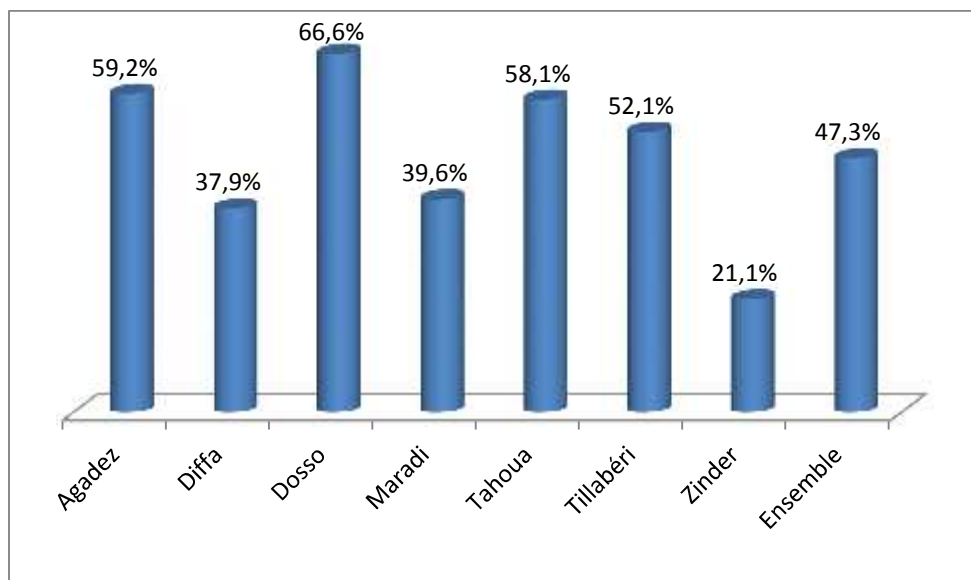
Part dépenses alimentaires		Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Tahoua	Tillabéri	Zinder	Ensemble
Faible	Effectif	119	33	71	36	53	42	76	430
	%	21,9	5,9	14,9	6,7	10,5	8,3	13,6	11,7
Moyenne	Effectif	53	34	45	43	41	44	57	317
	%	9,8	6,1	9,4	8,0	8,2	8,7	10,2	8,6
Élevé	Effectif	45	47	27	40	26	43	43	271
	%	8,3	8,5	5,6	7,4	5,2	8,5	7,7	7,4
Très élevé	Effectif	326	442	335	418	383	379	383	2666
	%	60,0	79,5	70,1	77,8	76,1	74,6	68,5	72,4
Total	Effectif	543	556	478	537	503	508	559	3684
	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Il ressort de ce tableau que les dépenses des ménages sont essentiellement d'ordre alimentaire. En effet, pour 72,4 %, la part de leurs ressources allouées à l'acquisition de vivres est très élevée. Cette part est faible pour seulement 11,7 %, et moyenne pour 8,6 %.

C'est à Agadez qu'il y a le moins de ménages ayant une part de dépenses alimentaires très élevée (60 %) et le plus de ménages pour lesquels ces dépenses sont faibles (21,9 %). Par contre, c'est dans la région de Diffa que l'on retrouve le plus de ménages ayant une part de dépenses alimentaires très élevée (79,5 %) et le moins de ménages pour lesquels ces dépenses sont faibles (5,9 %).

IV. Stratégies de survie, d'adaptation et endettement des ménages

Dans cette partie, il est analysé les stratégies auxquelles les ménages ont dû recourir pour faire face aux difficultés alimentaires. Il a ainsi été demandé aux ménages de préciser ces différentes stratégies et les jours qu'ils les ont utilisées au cours des sept (7) jours ayant précédé la collecte.



Graphique 5: répartition des ménages ayant eu des difficultés alimentaires au cours des 7 derniers jours

Au niveau national, 47,3 % des ménages ont dû adopter une stratégie de survie du fait qu'ils n'avaient pas eu de nourriture et qu'ils ne disposaient pas d'assez d'argent pour en payer, au cours de la période de référence. La proportion varie de 21,1 % à Zinder à 66,6 % à Dosso.

IV. 1. Les stratégies de court terme

Il s'agit de celles utilisées au cours des sept (7) jours ayant précédé l'enquête.

Le tableau suivant donne par région et par stratégies, les proportions de ménages qui en ont fait recours et le nombre moyen de jours.

Tableau 9: stratégies de court terme des ménages face aux difficultés alimentaires

		Stratégies								
		Consommation aliments moins préférés/chers	Emprunt de nourriture ou aide de parents/voisins/amis	Diminution quantité consommée	Restreindre consommation adultes	Diminuer le nombre de repas par jour	Achat de vivres à crédit	Passer une journée entière sans manger	Envoyer un membre du ménage manger chez famille/voisin	Renoncer au paiement de dettes pour acheter de vivres
Agadez	% utilisateurs	97,6	56,1	83,5	81,4	75,0	84,8	36,9	44,5	51,2
	Nb. Moyens de jours	3,8	1,4	2,6	2,2	2,4	2,3	0,6	0,9	1,2
Diffa	% utilisateurs	75,8	34,6	62,6	51,7	56,9	68,7	14,7	16,1	21,3
	Nb. Moyens de jours	3,3	,9	1,9	1,6	1,7	2,3	0,3	0,4	0,7
Dosso	% utilisateurs	79,6	37,0	51,7	21,0	47,0	44,2	11,6	13,5	6,6
	Nb. Moyens de jours	3,9	1,4	2,5	,8	2,3	1,3	0,2	0,4	0,1
Maradi	% utilisateurs	94,4	81,3	91,1	78,5	83,6	88,3	17,8	37,9	59,3
	Nb. Moyens de jours	3,7	1,9	3,3	2,1	2,9	3,0	0,3	0,7	1,2
Tahoua	% utilisateurs	99,3	77,7	94,3	75,7	89,0	73,7	27,3	49,0	40,3
	Nb. Moyens de jours	4,7	2,5	4,0	3,4	3,6	2,2	0,6	1,2	0,9
Tillabéri	% utilisateurs	94,4	26,9	62,7	12,3	40,7	44,8	15,7	6,0	13,8
	Nb. Moyens de jours	5,3	0,7	2,1	0,4	1,4	1,3	0,3	0,1	0,3
Zinder	% utilisateurs	97,5	70,3	71,2	60,2	78,8	72,9	20,3	22,9	35,6
	Nb. Moyens de jours	3,0	1,8	3,0	2,9	3,4	1,9	0,4	0,6	1,2
Ensemble	% utilisateurs	91,1	53,3	74,0	53,6	66,2	67,1	21,3	28,1	31,9
	Nb. Moyens de jours	4,1	1,5	2,8	1,8	2,5	2,0	0,4	0,6	0,7

À l'analyse du tableau, il ressort que c'est la consommation des aliments moins chers et moins préférés qui a été la stratégie d'adaptation la plus utilisée. Plus de neuf (9) ménages sur dix (91,1%) en ont fait recours et pendant quatre (4) jours au cours de la semaine de référence. Il ressort aussi que presque trois quart des ménages (74%) ont dû diminuer les quantités habituelles qu'ils utilisent durant trois (3) jours et 67,1 % ont acheté deux (2) jours de vivres à crédit. La diminution du nombre de repas par jour a été également une technique utilisée par les ménages, 66,2 % ont déclaré l'avoir adaptée pendant presque trois (3) jours. Enfin, un peu plus de 53 % des ménages ont emprunté de la nourriture et autant ont restreint les consommations des adultes pendant respectivement deux et trois jours pour faire face aux difficultés du moment.

IV.2. Les stratégies à moyen terme et endettement

On détaille ici les stratégies adoptées par les ménages au cours des trente (30) jours précédant l'enquête pour faire face à l'insécurité alimentaire.

Le tableau 10 ci-dessous donne par région et par stratégie, les proportions de ménages qui en ont fait recours et le nombre moyen de jours.

Tableau 10: stratégies de moyen terme des ménages face aux difficultés alimentaires

		Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Tahoua	Tillabéri	Zinder	Ensemble
Départs d'actifs	Effectif	47	28	8	19	13	27	108	250
	%	8,5	5,0	1,7	3,5	2,5	5,3	19,3	6,7
Ventes d'actifs domestique	Effectif	16	19	18	9	16	11	29	118
	%	2,9	3,4	3,8	1,7	3,1	2,1	5,2	3,2
Ventes d'actifs productifs ou moyens de transport	Effectif	1	5	5	5	7	7	15	45
	%	0,2	0,9	1,0	0,9	1,4	1,4	2,7	1,2
Réduction des dépenses non alimentaires	Effectif	125	133	20	30	40	111	93	552
	%	22,6	23,9	4,2	5,6	7,8	21,6	16,6	14,8
Ventes d'animaux reproducteurs	Effectif	187	105	81	108	58	78	166	783
	%	33,8	18,9	16,9	20,0	11,2	15,2	29,6	21,1
Désépargne	Effectif	238	189	40	189	75	87	267	1085
	%	43,0	34,0	8,4	35,0	14,5	16,9	47,7	29,2
Ventes de terre	Effectif	59	11	6	41	17	6	19	159
	%	10,6	2,0	1,3	7,6	3,3	1,2	3,4	4,3
Emprunts d'argent/nourriture	Effectif	233	168	198	288	110	135	294	1426
	%	42,1	30,2	41,3	53,3	21,3	26,3	52,5	38,3

Sur le moyen terme, les ménages ont surtout fait recours à l'emprunt d'argent ou de nourriture pour faire face aux difficultés alimentaires, ils sont 38,3 % à avoir usé de cette stratégie. Ceux qui déclarent avoir été contraints de dépenser leur épargne représentent environ trois (3) ménages sur dix (29,2%). On note ainsi que des stratégies telles que la vente d'actifs domestiques (radio, meubles, bijoux etc.) ou la vente d'actifs productifs ou de moyens de transport (1,2%) ne sont que marginalement appliquées.

Afin de contourner toujours les principaux moyens à la disposition des ménages en cas de difficultés alimentaires, il leur a été posé certaines questions précises sur les endettements. Le tableau 11 ci-dessous nous donne plus de détails sur la question.

Tableau 11: endettement des ménages

		Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Tahoua	Tillabéri	Zinder	Ensemble
Endettement	Effectif	368	425	193	432	290	367	405	2480
	%	66,4	76,4	40,3	80,0	56,2	71,4	72,3	66,7
Actuellement endetté	Effectif	385	324	202	399	237	292	352	2191
	%	69,5	58,3	42,2	73,9	45,9	56,8	62,9	58,9
Remboursement engagé	Effectif	73	71	30	43	16	88	50	371
	%	19,0	21,9	14,9	10,8	6,8	30,1	14,2	16,9
Proportion moyenne remboursée	%	28,0	50,5	45,3	34,3	45,0	33,4	46,7	39,7

On note ainsi que deux (2) ménages sur trois (3) ont contracté une dette pour des besoins alimentaires (66,7%). Cette proportion varie de 40,3 % à Dosso à 80 % à Maradi. Parmi ces ménages, 58,9 % étaient toujours endettés au moment de la collecte. Cependant, 16,9 % avaient déjà engagé le paiement de leur dette et ont en moyenne remboursé 39,7 %.

V. Consommation alimentaire des ménages

Pendant la collecte des données de cette enquête, la consommation alimentaire des ménages a été abordée. En effet, l'enquête s'est intéressée aux produits alimentaires que les ménages ont consommés au cours de la semaine précédant l'enquête et la fréquence d'utilisation de ces aliments en nombre de jours. Ces données ont été utilisées pour le calcul d'un indice de consommation alimentaire appelé *Food Consumption Score* (FCS). Ce dernier combine les facteurs produits

alimentaires et fréquence pour renseigner sur le niveau d'insécurité alimentaire des ménages.

Tableau 12: FCS des ménages

FCS		Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Tahoua	Tillabéri	Zinder	Ensemble
Pauvre	Effectif	207	109	410	442	321	233	324	2046
	%	37,4	19,6	85,6	81,9	62,2	45,3	57,9	55,0
Limite	Effectif	124	194	52	62	131	182	137	882
	%	22,4	34,9	10,9	11,5	25,4	35,4	24,5	23,7
Acceptable	Effectif	223	253	17	36	64	99	99	791
	%	40,3	45,5	3,5	6,7	12,4	19,3	17,7	21,3

Les résultats montrent que 55 % des ménages ont une consommation alimentaire pauvre, 23,7 % ont une alimentation limite et 21,3 % une consommation alimentaire acceptable au moment de l'enquête. C'est dans les régions de Dosso et de Maradi, avec respectivement 81,9 % et 85,6 % que se retrouvent les ménages ayant une consommation alimentaire pauvre. C'est à Diffa qu'il y a le moins de cette catégorie de ménages avec seulement 19,6 %. Parallèlement, Diffa compte plus de ménages dont la consommation alimentaire est acceptable avec 45,5 % suivi d'Agadez où l'on a 40,3 %. Les plus basses proportions pour ces types de ménages sont relevées à Dosso et à Maradi avec respectivement 3,5 et 6,7 %.

Outre la qualité de la consommation alimentaire, l'enquête s'est également intéressée à l'aspect diversité alimentaire qui ne prend pas en compte le nombre de jours que le produit alimentaire a été consommé. Il s'agit juste de voir si le ménage a eu accès ou non au produit alimentaire en question. Ainsi, le tableau suivant montre que la diversité alimentaire sur la semaine ayant précédé l'enquête est faible pour 63,8 % des ménages, moyenne pour 30,6 % et forte pour seulement 5,6 % de ménages. Les variations par région de cet indicateur épousent celles du FCS.

Diversité alimentaire des 7 derniers jours		Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Tahoua	Tillabéri	Zinder	Ensemble
Faible	Effectif	230	184	438	497	339	317	365	2370
	%	41,5	33,1	91,4	92,0	65,7	61,7	65,2	63,8
Moyenne	Effectif	284	292	38	34	156	185	150	1139
	%	51,3	52,5	7,9	6,3	30,2	36,0	26,8	30,6
Forte	Effectif	40	80	3	9	21	12	45	210
	%	7,2	14,4	0,6	1,7	4,1	2,3	8,0	5,6

VI. Prévalence de la malnutrition chez les enfants de 6 à 23 mois

Parmi les objectifs de l'enquête PDM figure l'évaluation de l'état nutritionnel des enfants résidant dans l'ensemble des ménages interviewés.

Le tableau 13 ci-après résume l'état nutritionnel des enfants de 6 à 23 mois des ménages bénéficiaires

Tableau 13: état nutritionnel des enfants cibles

		MAG	MAS	MCG	MCS
Agadez	Effectif	64	8	134	53
	%	16,7	2,1	35,0	13,8
Diffa	Effectif	95	23	245	118
	%	19,2	4,6	49,4	23,8
Dosso	Effectif	93	16	176	70
	%	21,6	3,7	40,8	16,2
Maradi	Effectif	128	29	282	110
	%	23,9	5,4	52,7	20,6
Tahoua	Effectif	92	24	185	68
	%	22,9	6,0	46,0	16,9
Tillabéri	Effectif	119	32	229	82
	%	21,4	5,8	41,2	14,7
Zinder	Effectif	123	20	271	140
	%	24,3	3,9	53,6	27,7
Ensemble	Effectif	714	152	1522	641
	%	21,6	4,6	46,0	19,4

MAG=malnutrition aiguë globale, MAS= malnutrition aiguë sévère MCG= malnutrition chronique globale MCS= malnutrition chronique sévère

VI.1. Malnutrition aiguë ou émaciation (P/T)

La malnutrition aiguë est évaluée en calculant l'indice P/T. Si celui-ci est en dessous de moins deux écarts-types, on considère que l'enfant est atteint de malnutrition aiguë globale. Si l'indice est inférieur à moins trois écarts-types (ET) en dessous de la médiane de la population de référence, l'enfant est considéré comme atteint de la malnutrition aiguë sous sa forme sévère.

De l'analyse du tableau N°13, ci-dessus, il ressort une situation nutritionnelle des enfants de 6 à 23 mois très précaire. On constate que 21,6 % des enfants souffrent de la malnutrition aiguë globale dont 4,6 % sous la forme sévère soit plus du double du taux d'urgence qui est de 2 %.

Dans toutes les régions, les taux de MAG sont supérieurs à 15 % qui est considéré comme seuil d'urgence selon les normes de l'OMS. Les régions les plus touchées sont celles de Zinder et de Maradi avec des taux de MAG respectifs de 24,3 % et de 23,9 % ; les taux de MAS sont respectivement de 5,4 % et de 3,9 %.

VI.2. Prévalence de la malnutrition chronique

Le rapport taille-âge (T/A) est utilisé pour calculer la prévalence de la malnutrition chronique ou le retard de croissance. C'est un indicateur qui permet de mesurer l'état nutritionnel passé de l'enfant. Selon certains urgentistes, il est aussi considéré comme un proxy de mesure de pauvreté dans un ménage.

Les résultats du tableau ci-dessous révèlent des taux de malnutrition chronique très élevés quelle que soit sa forme. En effet, dans l'ensemble, la prévalence de la MCG est de 46 %, la forme sévère touche environ 19,4 % des enfants cibles.

En examinant la prévalence du retard de croissance selon les régions, on note un fort taux de retard de croissance dans les régions de Zinder (53,6 %) et de Maradi (52,7 %). Selon la classification de l'OMS, ces taux sont considérés comme « très élevés ». La forme sévère de ce type de malnutrition touche 27,7 % des enfants cibles de Zinder et 20,6 % de ceux de Maradi.

Dans toutes les régions, la prévalence de la MCG est au-delà de 30 %, ce qui est considéré comme « élevé » selon la classification de l'OMS.

VII. Mortalité rétrospective

VII.1. Calcul du taux de mortalité rétrospective

Le taux de mortalité rétrospective chez les enfants de 6 à 23 mois a été calculé en utilisant la méthode décrite dans le module SMART avec la formule suivante :

$$\text{Tx mortalité} = X \frac{\text{Nombre de décès}}{\frac{\text{Population totale}}{10000} * \text{période rappel}} \quad (\text{décès}/10000/\text{j})$$

Pour cette enquête, la période de rappel était de 105 jours. La population totale correspond à toute la population ou à celle de l'ensemble des enfants de 6 à 23 mois selon l'indicateur calculé. De même, le nombre de décès correspond à l'ensemble des décès ou à ceux des enfants cibles selon l'indicateur.

Le tableau ci-après donne les taux bruts de mortalité par région.

Tableau 14: taux de mortalités dans les ménages cibles

	Taux brut de mortalité	Taux brut de mortalité des 6-23 mois
Agadez	0,61	0,00
Diffa	0,16	0,00
Dosso	0,07	0,00
Maradi	0,00	0,00
Tahoua	0,16	0,00
Tillabéri	0,12	0,55
Zinder	0,03	0,00
Total	0,17	0,09

VII.2. Taux de mortalité brut

Le taux de mortalité brut pour l'ensemble du pays est de 0,17 décès/10.000/jour. Aucune région n'a enregistré un taux de mortalité de 1 décès/10.000/jour. Le taux brut de mortalité le plus élevé a été enregistré dans la région d'Agadez avec 0,61 décès/10.000/jour et le plus faible dans la région de Maradi où il est quasiment nul.

VII.3. Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans

Le taux de mortalité des enfants de 6 à 23 mois est de 0,09 décès/10.000/jour. Il est quasiment nul dans toutes les régions sauf à Tillabéri où il est de 0,55 décès/10.000/jour

VIII. Taux de morbidité chez les enfants de moins de 5 ans

Pour estimer la prévalence des maladies diarrhéiques, de la toux et de la fièvre chez les enfants de 6 à 23 mois, il a été d'une part demandé aux mères si leurs enfants avaient souffert de la diarrhée, de la toux et de la fièvre au cours des deux semaines ayant précédé l'enquête. D'autre part elles ont été interrogées quant à l'attitude adoptée en cas de maladie en termes de demande de conseils ou de recherche de traitements.

Le tableau 15 ci-après donne par région les prévalences des différentes maladies.

Tableau 15: morbidité des enfants cibles

		Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Tahoua	Tillabéri	Zinder	Ensemble
Nombre total d'enfants		322	456	439	463	416	563	497	3156
Diarrhée	% Malade	42,5	34,2	23,9	25,9	23,8	47,1	25,8	32,0
	% Demande conseils/traitement	59,1	72,4	71,4	75,0	83,8	63,4	75,0	69,9
Fièvre	% Malade	41,9	24,6	18,9	20,5	27,6	40,5	28,0	28,7
	% Demande conseils/traitement	66,7	82,1	74,7	70,5	82,6	62,7	77,0	72,3
Toux	% Malade	31,4	15,8	15,9	7,8	16,3	22,4	18,5	17,9
	% Demande conseils/traitement	56,4	72,2	90,0	69,4	72,1	61,9	71,7	69,0

L'analyse du tableau N° 15 ci-dessus fait ressortir que parmi les enfants des ménages bénéficiaires, 32 % ont souffert de la diarrhée et la prévalence la plus forte a été relevée à Tillabéri avec 47,1 % de cas. 28,7 % de ces enfants ont souffert de la fièvre avec une forte prévalence à Agadez (41,9%) et la plus faible à Dosso avec 18,9%. Enfin, au cours de la même période 17,9 % des enfants des ménages ciblés de la même tranche d'âges ont souffert de la toux avec notamment 31,4% à Agadez, 22,4% à Tillabéri et 18,5% à Zinder. La faible prévalence de la toux chez les enfants de 6 à 30 mois a été enregistrée à Maradi avec 7,8%.

Interrogées sur leurs réactions lors de la survenance de ces maladies, près de 70 % des mères des enfants de 6 à 30 mois ayant fait la diarrhée au cours de la période de référence, ont déclaré avoir demandé conseils ou cherché un traitement, 72,3 % des cas si la maladie en question est la fièvre et dans 69 % des cas si l'enfant est atteint de la toux.

CONCLUSION

Le Gouvernement du Niger, avec l'appui technique et financier de ses partenaires, vient en aide aux populations les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire et lutte contre la malnutrition des enfants. Dans ce cadre, au cours de cette année, le Programme Alimentaire Mondial procède à des distributions de vivres ou de cash afin de soulager ces populations. En vue d'évaluer l'impact de ces interventions, une enquête se déroulant en trois passages, dénommée enquête Post Distribution Monitoring est conjointement menée par l'Institut National de la Statistique (INS) et le Programme Alimentaire Mondial (PAM).

Le premier passage de l'enquête, objet du présent rapport, sert de référence. Il a été mené avant que les ménages ciblés ne bénéficient des distributions. A ce rapport succéderont ainsi ceux du deuxième et du troisième passages qui fourniront plus de détails sur les rations distribuées.

Il ressort de ce premier rapport les résultats suivants :

Stratégies de survie, d'adaptation et endettement des ménages ciblés

- 47,3 % ont adopté une stratégie de survie pour faire face aux difficultés alimentaires dont la consommation des aliments moins chers et moins préférés (91,1%), diminution de la consommation alimentaire (74%) et emprunt d'argent ou de nourriture à moyen terme (38,3%);
- 55 % ont une consommation alimentaire pauvre; 23,7 % ont une alimentation limitée et 21,3% une consommation alimentaire acceptable ;
- 63,8 % des ménages ont une diversité alimentaire faible, 30,6 % moyenne et 5,6 % forte;

Prévalence de la malnutrition chez les enfants de 6 à 23 mois:

- 21,6 % des enfants souffrent de la malnutrition aiguë globale dont 4,6 % sous la forme sévère soit plus du double du taux d'urgence qui est de 2 %.
- 46 % des enfants souffrent de la malnutrition chronique globale, la forme sévère touche environ 19,4 % des enfants ciblés.

Mortalité rétrospective:

- Le taux de mortalité brut pour l'ensemble du pays est de 0,17 décès/10.000/jour ;
- Il de 0,09 décès/10.000/jour pour les enfants de 6 à 23 mois ;

Morbidité chez les enfants de 6 à 30 mois:

- 32 % ont souffert de la diarrhée ;
- 28,7 % de la fièvre ;
- 17,9 % de la toux ;
- 70 % des mères des enfants ayant souffert de la diarrhée ont demandé conseils ou cherché un traitement; 72,3 % pour la fièvre et 69 % pour la toux

Appréciation du ciblage des ménages bénéficiaires:

- 94,2 % des ménages bénéficiaires estiment être parmi les plus vulnérables de leur village;
- 95,2% estiment que le processus de sélection des ménages bénéficiaires est transparent et 94,4% le jugent efficace;
- 91,7% jugent le comité de recensement crédible et 91,9% le jugent impartial et juste.

Au regard de ces différents résultats du premier passage qui est un passage de référence on peut formuler les recommandations suivantes :

- affiner davantage le processus de ciblage des populations vulnérables pour que tous les ménages concernés de l'ensemble du pays puissent bénéficier de ces opérations du PAM ;
- attirer l'attention des ONG partenaires sur la nécessité de disposer de la liste exacte, exhaustive et à jour des villages et ménages bénéficiaires à temps ;
- forte implication des populations dans les Comités de recensement et de ciblage ;
- élargir davantage les compétences des Comités de recensement pour qu'ils puissent recevoir les éventuelles plaintes des populations qui se sentent gruger dans le ciblage.